



Hodimont
en fête

Fête à Hodimont
RENDEZ-VOUS
Samedi 21/09/2013
à partir de 12H
Rue du Moulin

Fête à Hodimont

Venez partager ce moment festif.

Appel aux talents,
aux bénévoles:

Vous avez une
âme d'artiste ?
Vous désirez nous
faire partager vos
créations lors de la
Fête à Hodimont
2013 ?

Quelque soit votre
expression artis-
tique, musique,
danse, animations
de rue,..... con-
tactez-nous !

Vous habitez
Hodimont et vous
avez envie de
vous impliquer ou
simplement de
nous faire part de
vos suggestions ?

Contactez-nous:
0496/876043

Comme chaque année, la Plateforme Hodimontoise vous propose en septembre prochain la Fête à Hodimont !

Le samedi 21 septembre 2013 dès 12h, vous pourrez venir nous rejoindre Rue du Moulin afin de partager ce moment festif en toute convivialité.

Tout comme l'an dernier un espace brocante sera réservé aux brocanteurs hodimontois. Des jeux, des spectacles, de la musique vous attendent tout au long de l'après-midi et ce jusque 19h.

Des stands culinaires vous proposeront des plats de qualité à petits prix.

Venez nombreux à cet événement annuel dorénavant incontournable !

Vous désirez participer à la brocante de quartier :

- Vous devez être un habitant ou une association du quartier (commerçants exclus)
- Vous devez impérativement vous inscrire
- Une fois inscrit, vous vous engagez à être présent le samedi 21 septembre
- La vente d'articles neufs et d'alcool est interdite
- Chaque personne souhaitant s'inscrire, devra s'acquitter de la somme de 1€/m courant

Pour vous inscrire en tant qu'exposant, veuillez contacter l'ASBL "La belle diversité" ou le "Terrain d'Aventures"

02

HODIMONT ZINE • N° 6 • JUIN 2013



Contact

La Belle Diversité

Rue du Moulin, 1
0496/876043
labellediversite@hotmail.com

Le Terrain d'Aventures

Rue de Hodimont, 113
087/311215
terrainadventures@gmail.com



Monsieur Jean Noël

Nous ne vous oublions pas...

Depuis plus de trente ans au service des jeunes. Monsieur Jean Noël nous a quitté...

Ancien scout, il s'est mis au service des jeunes de la rue, depuis plus de 30 ans en tant que Secrétaire de la Maison des Jeunes de Hodimont.

Il a participé très activement à l'épanouissement de la jeunesse du quartier. Il lui arrivait de participer à un conseil d'administration jusqu'à 23h30 et de remettre son rapport, plus que complet dès le lendemain à 8h du matin dans la boîte aux lettres du président. Aucun détail ne manquait... Présent à toutes les organisations qui demandaient son aide.

Il a participé en tant qu'Administrateur à la création de deux Actions en milieu ouvert, Le CAP Verviers et le CAP SUD Stavelot (Centre d'accompagnement et de prévention). Très actif aussi dans les réunions de quartiers des Hougnes et de Hodimont, ainsi que dans les réunions inter-quartiers où il ne craignait pas d'interpeller les responsables politiques sur leurs responsabilités. Toujours prêt à défendre les plus petits, ceux qui en avaient le plus besoin. Sa participation à la création de la plaine de jeux des Hougnes a été aussi un de ses soucis parmi tant d'autres que nous ne pourrions citer.

Jean était discret et efficace dans son altruisme pour lequel nous ne saurions trop le remercier. Son souvenir nous inspire le dynamisme nécessaire pour poursuivre toutes les actions auxquelles il a participé. Merci Jean.

Louis Jacquemin
Président de la Maison des Jeunes de Hodimont
, du CAP Verviers et Cap SUD Stavelot.





Parlons Emploi !

Une pédagogie active favorisant l'apprentissage

« Parlons Emploi ! » est une formation proposée par l'asbl La Belle Diversité active depuis quelques années sur le quartier de Hodimont.

Pour quoi ?

L'objectif principal de « Parlons Emploi ! » est d'amener les participants à s'exprimer efficacement sur leur parcours professionnel, leurs atouts face à un employeur potentiel, et/ou d'acquérir les compétences linguistiques nécessaires à l'entrée en formation qualifiante.

04

« Parlons Emploi ! » c'est donc, venir :

- Pratiquer et améliorer son français oral et écrit dans l'objectif d'intégrer une formation qualifiante ou de décrocher un emploi
- Enrichir son vocabulaire utile à la recherche d'emploi et à l'exercice d'un métier
- Se remettre à niveau ou acquérir des notions de base en mathématiques
- Maîtriser les documents liés à la recherche d'emploi
- Améliorer ses connaissances du marché et de la politique de l'emploi en Belgique
- Gagner de la confiance en soi
- Se préparer aux entretiens téléphoniques et aux entretiens d'embauche

Pour qui ?

Bien qu'ayant suivi de manière plus ou moins intensive des cours de français « classique », le niveau de français reste, pour certaines personnes, un frein soit à l'entrée en formation qualifiante (pour lesquelles il faut souvent réussir un test d'entrée), soit directement à la mise à l'emploi.

La formation « Parlons Emploi ! » s'adresse donc prioritairement :

- Aux personnes étrangères ou belges non-francophones
- Ayant le statut de chômeur complet indemnisé (ou en stage d'attente)
- Ayant un projet professionnel déterminé
- Ayant un niveau de français moyen mais ne maîtrisant pas encore le vocabulaire spécifique emploi (métier et démarches).





Comment ?

La formation « Parlons Emploi ! » s'appuie sur une pédagogie active favorisant l'apprentissage et la pratique du français oral par le biais de tables de conversation, d'échanges d'idées, de simulations, etc, et pour l'écrit, par le biais de recherches, jeux et exercices, etc.

Concrètement, il s'agit donc de 35 ateliers de 3h (soit 105h au total) pour un groupe de 12 personnes, à raison de 3 fois par semaine (les lundis, mercredis et vendredis de 9h00 à 12h00).

La formation « Parlons Emploi ! » est organisée avec le soutien du Forem. Par conséquent, les participants bénéficieront d'un contrat de formation professionnelle :

- Rémunération de 1€ brut/heure
- Le cas échéant, intervention dans les frais de déplacement et de garderie
- Assurance responsabilité civile et accident de travail

Où et Quand ?

« Parlons Emploi ! »
du 16/09/2013 au 13/12/2013
Les lundis, mercredis et vendredis de 9h00 à 12h00

A la Maison de l'Egalité des Chances
Rue Lucien Defays, 10
4800 Verviers

Une séance d'information sera organisée à la Maison de l'Egalité des Chances le 02/09/2013 à 10h.

Dès à présent :

Possibilité d'obtenir des informations complémentaires ou de prendre rendez-vous pour un entretien de sélection en contactant l'ASBL "La belle diversité".



En collaboration avec



En partenariat et
avec le soutien de



Contact

La Belle Diversité
Rue du Moulin, 1
0496/876043
labellediversite@hotmail.com

05

HODIMONT ' ZINE • N° 6 • JUIN 2013



ISOCELE

ISOCELE

ISOCELE aura 30 ans le 23 octobre prochain !

ISOCELE un projet un peu fou, né dans le quartier de Hodimont, en 1983.

Les animateurs du Terrain d'Aventures et de la maison des jeunes, préoccupés par le chômage important des jeunes du quartier, ont eu la bonne idée de créer, à Verviers, une des premières « Entreprise d'Apprentissage Professionnel » qu'ils ont baptisé « Du Pain sur la Planche ».

Le principe était simple en soi : trouver des chantiers de rénovation de bâtiment et mettre en situation concrète de travail des jeunes demandeurs d'emploi, peu qualifiés, encadrés par des professionnels, qui allaient leur apprendre sur le tas, le métier de maçon, plafonneur, menuisier ou peintre.

Le principe de base : c'est aussi en travaillant qu'on apprend son métier ! Simple, en principe, mais un peu fou en pratique, car, tout le monde ne s'improvise pas entrepreneur. S'engager à réaliser des travaux avec des personnes en formation impliquait de lourdes responsabilités :

- Garantir la qualité, la solidité, la durabilité des travaux.
- Trouver des chantiers réalisables, au juste prix, en veillant à ne pas fausser la concurrence aux entreprises privées qui avaient, elles aussi, du mal à trouver du travail.
- Rétribuer correctement les « stagiaires » sans compromettre leurs revenus de remplacement.
- Former plus efficacement des personnes découragées par l'école, en sortant des sentiers battus, des formations académiques en classe ou des exercices inutiles en atelier.

En 30 ans l'association a beaucoup évolué, elle s'est enrichie des expériences heureuses et moins heureuses du travail mené en première ligne. Elle a connu pas mal de difficultés, avec certains entrepreneurs, clients, stagiaires, administrations, syndicats ... Mais elle a aussi connu beaucoup de succès, des résultats encourageants, la reconnaissance d'une majorité de la population, des pouvoirs publics et a développé un large réseau de partenariats dans le quartier et la région.

En 1993, l'association crée une petite sœur à l'activité de bâtiment. Baby-Stop naît rue Peltzer de Clermont et propose une formation mieux adaptée aux nombreuses demandeuses d'emploi peu qualifiées, selon le même modèle de mise



en situation de travail réel, à partir des activités d'accueil de l'enfance. On y apprendra l'accueil des tout petits et les services de collectivité (cuisine, lingerie, entretien).

En 2002, l'association abandonne son nom un peu désuet « du pain sur la planche » au profit de son nouveau nom ISOCELE avec ses services Baby-Stop et Batiform. Plus que jamais sa priorité est d'aller à la rencontre des personnes qui en ont le plus besoin, celles qui ne trouvent pas de travail et qui accèdent difficilement aux autres formations (Forem, Promotion sociale, IFAPME)

En 2007, les activités sont devenues très importantes, il est temps de déménager les deux services. Batiform achète une vieille usine qu'elle aménage progressivement, et déménage de la rue des Messieurs à la rue Beribou, toujours à Hodimont, tandis que Baby-Stop devient une crèche de 36 places et s'installe sur le site de Séroule, entre Verviers et Heusy.

En 2013, ISOCELE est une association qui compte une trentaine de travailleurs permanents et une centaine de stagiaires chaque année. Sous l'impulsion du plan Marshall 2.vert les deux services développent leurs activités.

- Baby-Stop se lance dans la cuisine bio pour la crèche, privilégiant une alimentation saine, respectueuse de l'environnement, favorisant le circuit court de production/distribution.
- Batiform s'initie à l'ECO Construction et propose des alternatives aux techniques et matériaux traditionnels dans le bâtiment : utilisation de l'argile et de la chaux dans les maçonneries, cimentage, enduisage, plafonnage ; utilisation de matériaux isolants moins gourmands en énergie grise que les polyuréthanes tel que fibre de bois, paille, lin, chanvre, liège ; utilisation de peintures naturelles, à l'argile, la chaux, sans pigments artificiels...

Le 18 octobre 2013,

ISOCELE fêtera donc ses 30 ans en organisant une journée portes ouvertes et inauguration sur ses deux sites.

Ce sera l'occasion de regarder derrière soi, mais surtout de mieux se faire connaître du grand public, tel que nous sommes aujourd'hui, et tel que nous envisageons l'avenir.





Après quelques longs mois de travaux acharnés, nous sommes enfin installés dans nos nouveaux locaux.

Nos bureaux sont à présents situés au 10, rue des Messieurs à un jet de ballon de notre ancienne implantation. Nous serons donc heureux de vous y accueillir. Si vous voulez nous joindre par téléphone, rien de changé par contre : c'est toujours le **087/33 33 88**.

Le CAP a déménagé nous sommes enfin installés !

Qui sommes-nous ?

Le CAP est un service AMO (Aide en Milieu Ouvert) qui fait partie du dispositif de l'Aide à la Jeunesse mais qui travaille exclusivement à la demande du jeune de moins de 18 ans et/ou de sa famille.

Travail individuel

Les jeunes et/ou leur famille qui nous sollicitent, sont aux prises avec des problématiques diverses. L'aide sociale et éducative apportée par le service vise à favoriser l'épanouissement du jeune dans son environnement social et familial afin de prévenir toute rupture avec cet environnement.

- Travail d'écoute, d'accompagnement, d'orientation
- Soutien du jeune dans la mise en œuvre de projets personnels
- Travail de médiation entre le jeune et sa famille
- Accompagnement socio-éducatif pour les parents qui rencontrent des difficultés dans l'éducation de leurs enfants.
- Intervention visant à aider le jeune à surmonter ses difficultés dans les domaines familiaux, sociaux, scolaires, administratifs, juridiques, professionnels ou économiques.

Nos interventions sont fondées sur les demandes des personnes en dehors de toute contrainte judiciaire ou administrative. Notre travail consiste à élaborer avec eux des réponses cohérentes aux difficultés rencontrées.

Travail communautaire

Présence dans le quartier, écoute de ce qui s'y vit pour développer des projets collectifs en vue d'améliorer l'environnement social des jeunes : « Cool'heures d'ados », réalisation d'un potager communautaire, démarche à la rencontre des habitants du quartier à l'aide de supports audiovisuels...

Ces actions sont menées avec différents acteurs du quartier au travers d'une dynamique de réseau .





L'Année Citoyenne Verviers est un projet de service citoyen rassemblant pendant 5 mois un groupe de huit jeunes de 16 à 25 ans qui désirent se rendre utile pour la société.

L'Année Citoyenne Verviers, c'est mettre en lien les jeunes et la société, toucher du bout des doigts ce qu'elle représente concrètement, et cela pendant plusieurs mois... Des portes s'ouvrent : une semaine dans une ferme, les mains dans la pâte à pain, une autre à transporter des meubles de récupération qui vont être retapés, la troisième à interviewer un demandeur d'asile...

L'Année Citoyenne Verviers, c'est permettre aux jeunes de devenir acteurs de quelque chose, donner un coup de main à des associations, prendre confiance et se sentir utiles, pouvoir parler avec des gens que l'on n'aurait pas l'occasion de rencontrer autrement. C'est apprendre à mieux se connaître en allant vers les autres, se frotter à ce que l'on ne sait pas.

Mais pas tout seul, pas sans avoir en main les outils pour le faire. L'ACV, c'est un groupe de jeunes encadrés par deux référents adultes du CAP, une association qui accompagne les jeunes dans leur parcours, leurs choix, leurs difficultés, leurs joies. L'Année Citoyenne Verviers, c'est aussi des discussions, des sensibilisations, des temps de formation.

www.annecitoyenneverviers.be



Contact

Tél : 087/33.33.88
Fax : 087/33.53.39
e-mail : cap-amo@skynet.be

Vous pouvez également passer lors des permanences :
Mardi de 10h à 12h
et de 16h à 18h
Jeudi de 15h à 18h



« Cool'heures d'ados » (la nouvelle appellation de l'ancien Club des Filles),

projet mené en partenariat avec la Maison des Jeunes de Hodimont, est un lieu ouvert aux adolescentes (de 11 à 18 ans) qui désirent rencontrer d'autres filles, s'intégrer dans un groupe, partager leur vécu, réaliser diverses activités ou projets à plus long terme, être soutenues dans leur scolarité,...

Ce lieu d'accueil, ouvert à toutes, se situe rue du Moulin n°3. Il est accessible 4 jours/semaine (de 16h15 à 18h30). Le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires, des activités, ateliers, ou projets, sont mis en place avec les jeunes pour répondre à leurs demandes et à leurs besoins.

Pour plus d'infos, n'hésitez pas à nous contacter au 087/33.33.88

Les activités familles :

Nous proposons à certains parents en difficultés éducatives (issus de nos suivis individuels) de participer à des rencontres collectives, des activités au cours desquelles ils peuvent valoriser les moments partagés avec leurs enfants dans une dynamique de solidarité et de prise de responsabilités.

Nous rassemblons quelques familles et proposons des activités porteuses sur le plan des relations parents-enfants : balade en forêt, visite à la ferme, sortie sur une plaine de jeux, spectacles pour enfants, jeux collectifs, randonnées en vélo, séjour à la mer,...

Les parents et enfants participent activement à la préparation et à la gestion des activités et tout particulièrement pour le séjour d'été à la mer.



L'interculturalité : accepter l'autre, tous les autres...

Voici un thème qui favorise la connaissance mutuelle, le partage, le vivre ensemble et la déconstruction des préjugés.

Cette année nous avons mis en place plusieurs actions favorisant l'interculturalité. C'est ainsi que suite à notre participation au Festival à Films Ouverts en 2012 nous avons décidé d'organiser une projection à Verviers avec la collaboration de Media Animation et du CRVI. Pour rappel notre court métrage « Monsieur Préjugé » a été primé par le jury pour sa fraîcheur. Les enfants du Terrain d'Aventures ont été très fiers de leur réalisation et se sont lancés dans une nouvelle aventure en proposant cette année un très court métrage nommé « Ensemble » et un court métrage « Verviers ». « Verviers » le film, n'est autre que le reflet de la vie de tous les jours du Terrain d'Aventures.

Dans cette même vision nous pouvons d'ores et déjà vous informer de l'organisation d'une soirée théâtre le 28 septembre 2013 à l'espace Duesberg. L'asbl Ras El Hanout se produira sur scène pour nous présenter « 381 jours » une pièce de théâtre jouée par des jeunes issus de la diversité.

Attention les places sont limitées donc il faudra réserver la vôtre.

Pour en savoir plus nous vous proposons de visiter les sites suivants :

www.hodiaventure.be



www.afilmsouverts.be



www.ras-el-hanout.be





Les enfants décident?

Petit retour du Comité des Enfants

Après les élections du 17 octobre 2012 et dès la première réunion, le comité élu a mis en place quelques règles et a proposé plusieurs activités à réaliser avec les enfants du Terrain d'Aventures.

L'une des missions les plus importante fut la prise en charge de la gestion des jeux et des livres. Après avoir acquis une armoire solide, (merci à la MJH), le comité s'est organisé afin de trier et ranger tous les jeux. Le comité a désigné également deux responsables par jour pour veiller à la bonne gestion de l'armoire à jeux et de la bibliothèque.



Lors des réunions, les élus ont tenté de penser à tous les enfants, c'est ainsi que pour l'équipe d'animateurs, ils ont été un vrai relais et ont très bien représenté la majorité des enfants.

Les animateurs ont félicité les enfants du Comité pour leur motivation et la rigueur dans leur travail.

Pour renforcer ce travail d'équipe, les enfants du Comité ont partagé une activité de sensation forte.

C'est ainsi qu'ils ont pu découvrir la spéléologie grâce à un ancien animateur de la ville de Verviers que les jeunes surnommaient MacGyver.





Papy François bénévole au Terrain d'Aventures

Comme pour les autres numéros nous aimerions vous parler des personnes qui nous aident au Terrain d'Aventures. Ce numéro sera consacré cette fois à Papy François :

Papy François a 75 ans, il est marié et a quatre enfants. Il est ingénieur chimiste de formation. Cela fait maintenant 6 mois qu'il vient nous aider au Terrain d'Aventures.

Interview:

1-Pourquoi viens-tu au Terrain d'Aventures ?

Pour aider les enfants à faire leurs devoirs

2-Comment connais-tu le Terrain d'Aventures ?

Je passe régulièrement devant et un jour en discutant avec Mr Jacquemin, il me propose de venir rejoindre l'équipe d'animateurs.

3-Que peux-tu nous dire sur le Terrain d'Aventures ?

C'est un bel endroit pour jouer et rencontrer les autres.

4-Qu'est-ce qui te motive à venir aider des enfants du quartier de Hodimont.

Mon sentiment que tous les hommes sont égaux et je crois qu'il faut aider tout le monde qui en a besoin sans tenir compte de son origine.



Merci Papy François :

Interview réalisé par Ramazan Tariev

Si comme Papy François vous avez quelques heures de libre à partager n'hésitez pas à nous contacter au 087 31 12 15.



depuis le 1er janvier 2013

Comment devient-on belge?

Introduction

Comme chacun le sait, le Code de la Nationalité belge a été modifié en profondeur par la Loi du 4 décembre 2012, entrée en vigueur depuis ce 1er janvier 2013.

Il n'est pas question dans ces quelques lignes de discuter du bien-fondé ou non de cette réforme mais simplement de tenter de dresser l'aperçu des différentes options retenues par le législateur et des conditions requises actuellement pour qu'une personne de nationalité étrangère puisse obtenir la nationalité belge. Signalons d'emblée les points essentiels de la réforme :

14

HODIMONT ZINE • N° 6 • JUIN 2013

-Paiement d'un **droit d'enregistrement de 150 €** pour toutes les demandes d'acquisitions (déclaration et naturalisation)

-Procédure de **naturalisation réservée aux étrangers faisant preuve de « mérites exceptionnels »** dans les domaines scientifique, sportif ou socio-culturel et susceptibles de contribuer au « rayonnement international de la Belgique » (cette procédure devient donc exceptionnelle => plus de naturalisation pour les réfugiés !)

-Neutralité de la nationalité par rapport au séjour : le candidat à l'acquisition de la nationalité doit démontrer une résidence en Belgique couverte par un **séjour légal, au moment de la demande et pendant la période qui précède** ; il n'est plus possible de demander la nationalité depuis l'étranger (ex. : **suppression de la possibilité pour l'enfant majeur résidant à l'étranger d'obtenir par déclaration la nationalité belge acquise par l'un de ses parents**)

-Exigence d'intégration préalable (les conditions seront d'autant plus strictes que la durée du séjour est courte) : preuve de la **connaissance d'une des 3 langues nationales** ; preuve de l'**intégration « sociale »** ; preuve de l'**intégration « économique »**.

-Maintien des possibilités d'attribution (gratuite et automatique) pour les enfants dont l'un des parents au moins est étranger.

Nous examinerons ci-après les modifications selon les hypothèses qui se présentent.



Dans chaque hypothèse non développée, il n'y a donc pas de modification des conditions.

Examen des différentes modifications

Quand un enfant est-il (ou peut-il devenir) belge ?

- ▶ **Pas de modification en ce qui concerne l'attribution automatique de la nationalité belge par filiation**
- ▶ **Devient belge par effet collectif l'enfant de moins de 18 ans, non émancipé si et seulement si:**

- Le parent (ou l'adoptant) acquiert volontairement ou recouvre la nationalité belge **et**
- Le parent exerce l'autorité parentale sur l'enfant au moment où il acquiert la nationalité belge **et**
- L'enfant a sa résidence principale en Belgique (séjour légal de plus de 3 mois)

- ▶ **Pas de modification en ce qui concerne l'attribution de la nationalité belge en raison de la naissance en Belgique**

Quand un adulte peut-il devenir belge ?

- ▶ **Conditions de base, communes à toutes les déclarations :**
 - Etre âgé de 18 ans
 - Avoir fixé sa résidence principale en Belgique
 - Etre titulaire d'un droit de séjour illimité ou d'un établissement au moment de la demande
 - Avoir été titulaire, durant la durée de résidence exigée, d'un droit de séjour de plus de 3 mois au minimum
- ▶ **Conditions particulières : peut déposer une déclaration à la commune de sa résidence**
 - Étranger né en Belgique et y résidant depuis sa naissance
 - Étranger qui :
 - séjourne légalement en Belgique depuis **5 ans et**
 - apporte la preuve de la **connaissance d'une des 3 langues nationales et** prouve son **intégration sociale** et prouve sa **participation économique**
 - Étranger qui :
 - séjourne légalement en Belgique depuis **5 ans et**
 - est soit le **conjoint d'un(e) Belge (marié et résidant en Belgique avec son conjoint dans le mariage depuis 3 ans)**, soit le parent d'un mineur belge **et**



- apporte la preuve de la connaissance d'une des 3 langues nationales et
- prouve son intégration sociale
- Étranger qui :
 - séjourne légalement en Belgique depuis **5 ans et**
 - soit a atteint l'**âge de la pension** (65 ans)
 - soit est **handicapé**
 - soit est **invalidé**
- Étranger qui :
 - séjourne légalement en Belgique depuis **10 ans et**
 - apporte la preuve de la **connaissance d'une des 3 langues nationales et**
 - justifie sa **participation à la vie de sa communauté d'accueil**

Examen des notions essentielles :

Séjour légal (L'exigence de séjour légal est requise pour toutes les procédures d'acquisition et de recouvrement)

Preuve a) au moment de l'introduction de la demande :

- carte B, carte C, carte D, carte E, carte F, carte E+, carte F+
- b) pour la période précédant la demande :
 - carte A : certificat d'inscription au registre des étrangers séjour temporaire (donc pas de prise en compte de l'AI), cartes B, C, D, E, F, E+ ou F+, carte H, annexe 15

Connaissances linguistiques (Mêmes documents que ceux prouvant l'intégration sociale) :

- Diplôme ou certificat délivré par un établissement organisé, reconnu ou subventionné par l'une des Communautés, obtenu dans l'une des trois langues, au moins du niveau de l'enseignement secondaire supérieur (CESS) ou Diplôme EU reconnu équivalent
- Attestation de formation professionnelle de 400 H reconnue (ex: FOREM, ACTIRIS...)
- Suivi du parcours d'intégration incluant un apprentissage linguistique de niveau A2
- Exercice d'une activité professionnelle ininterrompue au cours des 5 dernières années
- Attestation de réussite d'un test de langue (ex : test ELAO au FOREM)

Intégration sociale (Pour tous les candidats à la déclaration SAUF pour la déclaration sur base de la naissance en Belgique, ou en cas de handicap/invalidité/âge de la pension).

Preuve : Mêmes documents que pour la connaissance linguistique (voir supra)



Participation économique (Uniquement pour les candidats qui invoquent 5 ans de séjour SAUF époux/parent de Belge, ou en cas de handicap/invalidité/âge de la pension)

- justifier de 468 jours de travail (18 mois de travail à temps plein) ou du paiement de 6 trimestres de cotisations sociales comme indépendant
 - prise en considération du travail à temps partiel
 - prise en considération de la formation suivie pendant la durée de 5 ans (400 H ou équivalents ECTS)

Conclusions

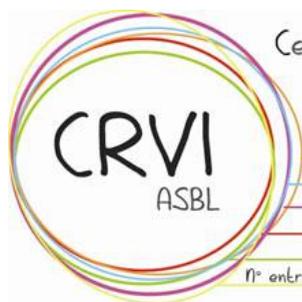
Comme on le voit, les conditions d'accès à la nationalité belge se sont considérablement durcies.

On peut le regretter, il faudra néanmoins « faire avec »...

Pour terminer sur une note positive, on peut se réjouir de ce que des critères, certes stricts, mais clairs et précis, aient été définis, garantissant une plus grande sécurité juridique (en effet, l'ancienne procédure de naturalisation était soumise à l'arbitraire total de la Chambre, sans critères fixes).

La nouvelle loi prévoit aussi un accès « privilégié » pour les personnes en situation de faiblesse : handicapés, invalides, personnes âgées...il est dommage que cette même facilité n'ait pas été retenue pour les réfugiés qui sont maintenant soumis aux modes communs et donc aux conditions de séjour, d'intégration sociale et de participation économique.

Pascale VIELVOYE – Juriste au CRVI



Centre Régional de Verviers pour l'Intégration
des personnes étrangères ou d'origine étrangère

Rue de Rome, 17 - 4800 Verviers

Tel : 087/35.35.20

Fax : 087/35.55.20

Courriel : crvi@perso.be

site : www.crvi.be

N° entreprise : 461.206.690

AGENDA des associations

Juillet

- lundi 1/07 Journée VTT (MJ hodimont)
départ 11h00 à la MJ, retour vers 18h00
PRIX: 2.50 €
- Mercredi 3/07 Journée à la mer (MJ hodimont)
départ 7h30 à la gare, retour vers 23h00
PRIX: 7.00 €
- Mercredi 3/07 Journée à Bokrijk (Terrain d'Aventures)
départ 9h00 au terrain, retour vers 18h30
- 12ans PRIX: 2.00 €
autres PRIX: 5.00 €
- Vendredi 5/07 Journée kayak à Palogne (MJ hodimont)
départ à la MJ à 10h00, retour vers 18h00
PRIX: 8.00 €
- lundi 8/07 Piscine (Terrain d'Aventures)
départ 13h00 au terrain, retour vers 18h00
PRIX: 2.00 €
- Mercredi 10/07 Visite sur le theme de l'eau (Terrain d'Aventures)
départ 13h00 au terrain, retour vers 18h00
PRIX: gratuit
- Mercredi 17/07 Sortie VTT (Terrain d'Aventures)
départ 13h00 au terrain, retour vers 18h00
PRIX: 2.00 €
- Mercredi 24/07 Sortie à Butgenbach (Terrain d'Aventures)
Horaires => www.hodiaventure.be
PRIX: 2.00 €
- Mercredi 31/07 Sortie Tierpark (Terrain d'Aventures)
Horaires => www.hodiaventure.be
- 12ans PRIX: 2.00 €
autres PRIX: 5.00 €

Aout

- 3 au 16 août Séjour en Ardèche (MJ hodimont)
Echange international avec 4 pays : des jeunes allemands, tchèques, belges (nous) et français.
PRIX: 25.00 €
- Mercredi 7/08 Triathlon (Terrain d'Aventures)
piscine + VTT + randonnée
Horaires => www.hodiaventure.be
PRIX: 2.00 €
- Mercredi 14/08 Journée a la mer (Terrain d'Aventures)
Horaires => www.hodiaventure.be
- 12ans PRIX: 2.00 €
autres PRIX: 5.00 €

20 au 24 août Stage vidéo/jeu d'acteur (MJ hodimont)
Initiation aux différentes techniques vidéo et de jeu
d'acteur lors d'atelier journalier

PRIX: 25.00 €

Mercredi 21/08 Musée du cheval + visite manège
(Terrain d'Aventures)
Horaires => www.hodiaventure.be

PRIX: 2.00 €

Mercredi 28/08 Visite de l'Aérodrome (Terrain d'Aventures)
Horaires => www.hodiaventure.be

PRIX: 2.00 €

Septembre

01 au 03 Sep. Inscriptions (Terrain d'Aventures)
inscription pour l'aide scolaire et alphabétisation

PRIX: 5.00 €

Samedi 21/09 Fête à Hodimont (Plateforme Hodimontoise)
à partir de 12h Rue du Moulin

PRIX: gratuit

Octobre

Vendredi 18/10 ISOCELE fête ses 30 ans (ISOCELE)
journée portes ouvertes et inauguration sur ses deux sites.

PRIX: gratuit

En juillet et août,

**le Terrain d'Aventures ouvrira ses portes
du lundi au vendredi de 13h00 à 18h00.**

Infos

Terrain d'Aventures de Hodimont:
Rue de Hodimont, 113
087/311215
[terrainsdaventures@gmail.com](mailto:terraindaventures@gmail.com)

Maison des Jeunes de Hodimont:
Rue de la Montagne, 83
087/332716
mjhodi@skynet.be





Hodimont
un quartier haut en couleurs

QUELQUES ADRESSES UTILES :

<u>L'Accueil :</u>	<u>Rue de Hodimont 276-278 (087/310710)</u>
<u>Les Amis du Monde Entier :</u>	<u>rue du Commerce, 3/31 (087/338722)</u>
<u>Active :</u>	<u>Rue des Messieurs, 18 (087/788702)</u>
<u>La Belle Diversité :</u>	<u>Rue du Moulin, 1/1 (0496/876043)</u>
<u>CAP-AMO :</u>	<u>rue des Messieurs, 10 (087/333388)</u>
<u>Centre Culturel des Alévis :</u>	<u>Rue Saucy, 36B</u>
<u>Centre Femmes/Hommes Verviers :</u>	<u>Rue de Hodimont, 44 (087/331876)</u>
<u>CCES (Centre Culturel Educatif Somalien)</u>	<u>Rue de Hodimont, 28 (087/350156)</u>
<u>COBELCO :</u>	<u>Rue Spintay, 134 (0485/114090)</u>
<u>Comité de quartier de Hodimont :</u>	<u>Avenue Adrien Bruyère, 13 (0476/705432)</u>
<u>Comité Verviers-Palestine :</u>	<u>(4960 Pepinster) Rue Mousset, 28 (087/462017)</u>
<u>Croc'Espace :</u>	<u>rue de la Station, 35 (087/541375)</u>
<u>CTLM (Centre Touristique de la Laine/Mode) :</u>	<u>Rue de la Chapelle, 30 (087/307920)</u>
<u>Echevinat de la Vie Associative</u>	<u>Place du Marché, 31 (087/325263)</u>
<u>Ecole de danse – Fabienne Henrot :</u>	<u>Rue du Moulin, 50 (087/225252)</u>
<u>Esprit-Prospérité :</u>	<u>Rue de la Montagne, 86</u>
<u>Essalem :</u>	<u>Rue de Hodimont, 244 (0497/786361)</u>
<u>Isocèle :</u>	<u>Rue Bériveau, 4 (087/316331)</u>
<u>Maison des Jeunes de Hodimont :</u>	<u>Rue de la Montagne, 83 (087/332716)</u>
<u>Palancas Negras :</u>	<u>Rue de Dison, 3 (087/700957)</u>
<u>SIMA :</u>	<u>Rue de la Grappe, 22 (087/322660)</u>
<u>Service de Prévention de la ville de Verviers :</u>	<u>Rue des Alliés, 19 (087/353725)</u>
<u>Terrain d'Aventures de Hodimont :</u>	<u>Rue de Hodimont, 113 (087/311215)</u>

